



SE RÉAPPROPRIER ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE MONDE

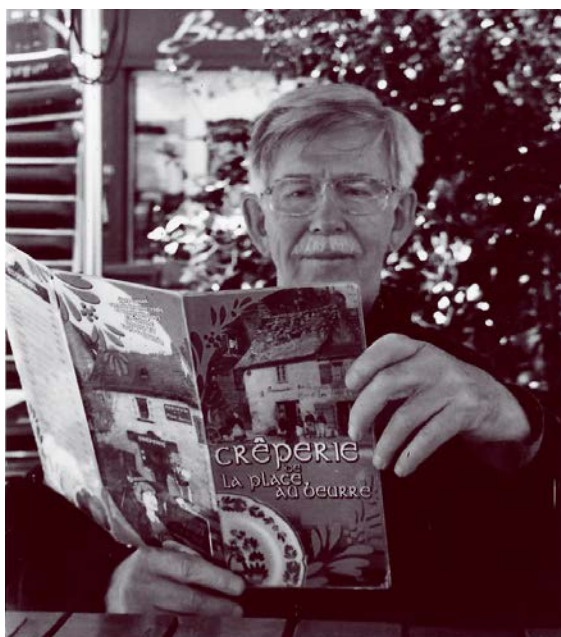
# ATTAC-LIÈGE

Trimestriel de liaison et d'information du groupe Attac-Liège (asbl) • n° 92 • janvier-février 2018

Association pour la **T**axation des **T**ransactions financières et pour l'**A**ction **C**itoyenne

Belgique -Belgie  
P.P.  
40-49 LIÈGE X  
P 204082

*Englebert Renier était un homme de parole, au sens de celui qui tient ses engagements mais aussi parce qu'en penseur qu'il était, il vivait au milieu des mots, les livres, les articles qu'il lisait, ses conférences, les quelques textes qu'il nous a laissés. En voici quelques morceaux choisis.*



« C'est la **politique** qui donne à la société ses structures, ses formes et ses services. Or l'activité politique est essentiellement polémique : la politique est un combat, une lutte incessante, même en temps de paix. »

« Quoi qu'on en dise, les doctrines-clés de notre époque qui sont mises au service des forces antagonistes sont et restent le **libéralisme** et le **socialisme**... Aussi bien est-ce cet affrontement politique-là, très inégal chez nous aujourd'hui, qui

donne encore à notre société ses structures, ses formes et ses services : l'existence et la définition des **services publics** figurent parmi les principaux enjeux actuels du combat politique. »

« Les **propriétés constitutives des services publics** sont au nombre de cinq. Les services publics sont des activités et des institutions qui sont

- **organisées** dans l'intérêt général de la population ;
- **créées** par les instances politiques chargées de veiller à cet intérêt, les Pouvoirs publics (État fédéral, Régions fédérées, Communes, etc.) ;
- **financées** par les Pouvoirs publics, qui leur accordent tous les crédits nécessaires à l'accomplissement de leurs missions ;
- **gérées** par les Pouvoirs publics, parce que seuls ceux-ci, démocratiquement élus, sont habilités à représenter les citoyens dans leur unité et leur pluralité ; et
- **exercées** par un personnel statutaire ; car les Pouvoirs publics, garantissant les libertés individuelles et collectives, sont extérieurs et supérieurs aux personnes et associations privées ; aussi ne peuvent-ils s'engager comme des particuliers vis-à-vis de particuliers ; c'est très précisément pour cela que les Pouvoirs publics s'obligent envers leurs agents, non par des contrats, mais par un statut. »

Suite page3

## ► Nos rendez-vous

- **Lundi 15 janvier, 19h30, Ahmed Laaouej sur l'évasion fiscale**
- **Samedis 20 janvier et 17 février, 10 h, Quel enseignement ?**
- **Mardi 23 janvier, 19 h, Les fripes et leurs dessous, suite**
- **Mardi 30 janvier, 19h, Capitalisme : insoutenable**
- **Mercredi 7 février, 19 h, Le Tribunal du Congo**

**2018** ce sera le dixième anniversaire du krach financier, eh bien, remettons **la finance à sa place**, nationalisée, contrôlée, au service de l'intérêt général. Des idées pour des financements nécessaires, à la pelle, à la brouette, à la charrette ci-dessous ! Bien des actions prévues au fil des mois, et surtout en septembre.

Mettons un terme à l'évasion fiscale plus ou moins légalisée et toutes ces 'optimisations' qui font rêver de cocotiers même quand l'île s'appelle Man ou quand le paradis niche au cœur de l'Europe ; que tout cet argent détourné rentre dans le Trésor public, pas de problème pour le dépenser (autrement qu'en intérêt de la dette!). Avant le **Tax Justice Day**, nous recevons Ahmed Laaouej le lundi 15 janvier, un président de commission d'enquête sur les Panama Papers pas content.

Mettons un terme aux quarts de boulot, les horaires flexibles, les sous-contrats et les réductions de cotisations patronales, tout ce qui crée la misère et mine la **sécurité sociale** (le droit aux allocations, la couverture santé, les pensions de retraite...); revenons à des **emplois statutaires**, payés décemment, à un travail socialement nécessaire équitablement partagé. Nous continuons à examiner les conséquences des plate-formes informatiques comme Uber ou Deliveroo et celles de la proposition de revenu universel.

Mettons un terme au pouvoir exorbitant des multinationales qui, à coups de portes-tambours bien huilées, imposent leur loi jusqu'au cœur des États, se contrefichent du **droit du travail** et plus encore d'un quelconque **respect de l'environnement** où elles opèrent, malgré les beaux discours «green washing» ; qu'elles soient au plus tôt obligées de respecter les dispositions du traité contraignant actuellement négocié aux Nations Unies, et puis qu'elles disparaissent, que fleurissent les coopératives locales, l'agriculture paysanne, les logiciels libres... C'est de ce que nous pouvons faire, nous, citoyens, consommateurs, acteurs, qu'il est question dans nos mini-cycles «vigilance face aux multinationales» qui ont commencé avec le secteur textile (prochain rendez-vous, le mardi 23 janvier et 6 février, voir encart).

Mettons un terme à la privatisation, ouverte ou larvée, de nos **services publics**, ni l'eau, ni la santé, ni l'enseignement ne peuvent être des marchandises ; qu'ils soient financés correctement, y compris des transports publics gratuits et bien organisés, et le transport de marchandises par péniches, cargos ou

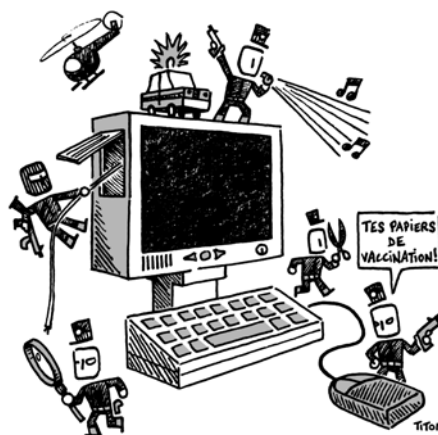
chemins de fer. Notre premier mini-cycle portait sur le Pacte pour un enseignement d'excellence et nous publions en encart et sur notre site nos conclusions sur la façon dont ce projet peut être lu comme une préparation à la privatisation de l'enseignement. Deux cycles en parallèle touchent au rapport entre finance et environnement, à Seraing et à Liège (Capitalisme : insoutenable).

Mettons un terme à l'énergie atomique : nous vivons à côté de volcans prêts à faire éruption, des réacteurs trop vieux, fissurés, usés ; que se multiplient les éoliennes, les turbines au fil de l'eau, un approvisionnement en **énergie** qui soit **renouvelable et local**. (Nous parlons énergie fin mars.)

Que les immigrés soient accueillis, logés, payés décemment au lieu d'être pourchassés, déportés, réduits, faute de droits, à une forme d'esclavage, même chez nous.

Ce ne sont pas des rêves impossibles, à moins que nous n'acceptions les contraintes d'un système insoutenable. Oui, *Il faut tuer TINA*, lisons et relisons la somme de pistes que propose Olivier Bonfond !

## Bonne année!



Illustrations de Tifom, mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0.be

### ATTAC-Liège

Centre liégeois du Beau-Mur,  
Rue du Beau Mur, 48  
4030 Liège  
Tél : 04 349 19 02  
info@liege.attac.be

#### COTISATIONS

- 7,5 € pour les étudiants, chômeurs, temps partiels, retraités (ou 1,25 euros/deux mois\*)
- 15 euros pour les actifs (ou 1,25 euros par mois\*)
- 30 euros pour les associations (ou 2,5 euros par mois\*)

\* si vous optez pour l'ordre permanent  
Compte bancaire  
BE70 0013 3246 2425

suite de la page 1

« Comme l'écrivaient Fitoussi et Lecacheux dans leur *Rapport sur l'état de l'Union européenne 2004*, la méthode à l'œuvre pour réduire le champ d'intervention du secteur public est la suivante : 'segmentation d'activité d'abord, puis ouverture à la concurrence avec en ligne de mire la privatisation'. Depuis 1980, nous voyons en effet s'étendre la sphère d'activité du privé au préjudice de la sphère d'action du public (démantèlement des monopoles publics au nom de la concurrence 'libre et non faussée' ; délégation à des entreprises privées de la gestion de services publics de proximité comme le ramassage des ordures ; 'autonomisation' qui ouvre au financement privé et transformation d'institutions publiques en structures privées d'utilité publique)... Le **dépeçage** continue, nous ramenant peu à peu aux conditions idéales pour l'exploitation capitaliste : une sécurité minimale en matière de chômage et de soins de santé, des pensions revues à la baisse et, last but not least, des missions réduites de 'service universel' dans les ex-services publics. »

« Dans le dédale des organes de l'**Union européenne**, la filière Commission européenne → **Coreper** → Conseil des Ministres est l'axe organique central qui, sans légitimité démocratique, détient et exerce l'essentiel du pouvoir. Rien ne lui échappe : la Commission dispose, en matière législative, du monopole de la proposition ; le Coreper est le lieu où se négocient et se prennent plus de 80 % des décisions ; le Conseil des Ministres est l'organe suprême de décision qui met la dernière main au travail du Coreper. Quant au Parlement, il est, sur les seules matières où il a voix au chapitre, un détour certes obligé mais rarement déterminant, puisque les procédures de coopération et de codécision qui lui ont été concédées ne lui donnent quasi jamais le pouvoir du dernier mot. »

« [Le] seul ennemi reconnu [de la démocratie] est l'extrême droite. C'est un peu court, quand on sait que la destruction de la démocratie représentative des États membres de l'Union européenne résulte de la convergence de trois courants de pensée et d'action qui sont à l'œuvre dans l'Union et qui y occupent le devant de la scène. Ces trois courants sont les idéologies ultralibérale, technocratique et celle du fédéralisme personnaliste.

L'**ultralibéralisme**, expression la plus radicale de l'idéologie libérale, donne la priorité absolue au marché. . . . Inséparable de la pensée corporatiste qui a animé les élites politiques et sociales au premiers

tiers du XX<sup>e</sup> siècle, inséparable en particulier de la doctrine sociale de l'Église catholique promue par les encycliques *Rerum Novarum* (1891) et *Quadragesimo Anno* (1931), [le **technocratisme**] s'est incarné dans un des plus illustres 'Pères de l'Europe', à savoir Jean Monnet... Le **fédéralisme personnaliste**, d'inspiration religieuse protestante, est marqué au coin d'une nostalgie de l'Ancien Régime et d'une véritable haine de l'État-nation créé par les Jacobins sous la Révolution française. »

« **Le public et le privé** sont les deux ingrédients essentiels, originaires même, de la vie en société. Leur interaction organise le pouvoir politique, détermine son domaine propre, délimite l'espace dans lequel il s'accomplit, fixe la place qu'il occupe au sein de chaque société. Problème inlassablement remis sur le tapis suivant les variations du rapport des forces politiques. Or le public et le privé développent aujourd'hui une relation déséquilibrée, qui va jusqu'à privatiser maints services régaliens, entraînant par là l'inexorable déclin de la souveraineté étatique et du régime démocratique. »

« Au temps des politiques interventionnistes du type *New Deal*, le capitalisme, régulé par l'autorité politique, vendait sa marchandise, sans plus. Maintenant qu'il règne en maître sur presque toute la planète, il tourne en dérision les contraintes de la démocratie. Et cette dernière abdique devant lui, elle se laisse à la fois dépecer, exproprier, technocratiser. La période... du nouvel ordre libéral, s'étend sur une quarantaine d'années, pas davantage. Ayant réussi à rallier les sociaux-démocrates autour des postulats du libéralisme économique, cet ordre injuste exerce à présent une hégémonie incontestée, qui conduit à faire supporter toujours aux mêmes des sacrifices dont on connaît les riches bénéficiaires.

Pour certains, ce nouvel ordre libéral marque le début d'une ère nouvelle. Pour d'autres, il a certes gagné une manche, mais tout n'est pas dit : beaucoup de citoyens restent attachés à l'État souverain, pourvu qu'il soit démocratique et social ; ils sont même légion et leur mobilisation inverserait à coup sûr le rapport de force.

En tout état de cause, le chemin à suivre s'impose depuis des siècles : **il faut se battre**. Car, « c'est dans la lutte contre l'iniquité que naît la justice » (Héraclite). Et cette lutte même, pour advenir et réussir, doit faire partie intégrante d'un projet « contre-hégémonique » (Chantal Mouffe). »

# Sécurité sociale, ici et ailleurs

Films *La Sociale* de Gilles Perret et *L'Esprit de '45* de Ken Loach

Josiane Marquet



**L**e film de Perret, qui retrace la création de la sécurité sociale en France, combine interviews de personnes qui ont fait l'histoire et rappel de ce qu'était la situation avant : les ouvriers qui vivaient dans la peur de la maladie et qui déjà en 1906, faisaient grève pour obtenir un minimum de protection ; les premières caisses d'assurance obligatoire mises en place peu avant 1930 par la CGT, ce qui avait tellement contrarié les patrons qu'ils menacèrent de délocaliser la production dans les colonies !

Par ailleurs, ce documentaire rend hommage à quelques hommes qui en France, ont compté, et particulièrement à Ambroise Croizat, responsable syndical, communiste, trop souvent effacé des livres d'histoire. Celui-ci, issu du milieu ouvrier, est élu député en 1936 avec d'autres comme lui, du même milieu. Ils furent appelés les « députés à casquettes ». Après avoir été arrêté en 1939, en même temps que d'autres députés communistes, il est condamné à cinq ans de prison et envoyé dans un bagne à Alger d'où il sera libéré en 1943. A la libération, il devient ministre du travail puis ministre du travail et de la sécurité sociale. C'est à ce poste qu'il sera en charge, avec l'aide de Pierre Laroque, résistant, revenu de Londres et nommé directeur de la Sécurité sociale française, de créer le socle de la sécurité sociale. Ceci avec un consensus entre les quatre grandes familles politiques de l'époque, mais grâce à un fort rapport de force établi par la CGT, et au peu de résistance des patrons dont beaucoup étaient mouillés dans la collaboration.

Il y eut pourtant de fortes résistances contre un régime de protection pour tous, notamment chez les agriculteurs et les médecins libéraux, et bien sûr au sein de l'Église.

C'est à partir de 1967 que commencèrent, sous Pompidou en tant que Premier Ministre, les grosses attaques contre la Sécurité sociale et que peu à peu les intérêts économiques de grosses entreprises et de la grande finance ont pris le pas sur le politique. Aujourd'hui, en France comme en Belgique, la défense de la protection sociale est redevenue un combat prioritaire et difficile.

**Le documentaire de Ken Loach**, lui aussi, retrace un développement chronologique. Là aussi, des interviews de vieux mineurs, d'infirmières nous font découvrir une situation pire encore que sur le continent, car avant la guerre, il n'existait aucune forme de protection ouvrière. Le renversement de 1945 a été d'autant plus spectaculaire, quand tous les secteurs, sauf la finance, ont été nationalisés et que de véritables services publics gratuits ont été mis en place. Il pointe certes certaines erreurs telles la centralisation excessive et dans le cas des mines nationalisées, la persistance de structure de pouvoir et souvent des mêmes familles. Néanmoins, c'est seulement avec Margaret Thatcher que la situation s'est à nouveau retournée, et une fois encore, de façon plus spectaculaire que sur le continent. Même le Parti travailliste, sous Tony Blair, s'est rebaptisé New Labour, et a trahi tout idéal socialiste.

Actuellement, et partout, on constate une attaque frontale des patrons contre les cotisations sociales. Le politique suit, on assèche ainsi les caisses et puis on prétexte de l'absence de ressources financières pour faire appel au privé ou à la charité.

Il est temps de réagir par un mouvement social de grande ampleur.



**E**n novembre dernier était célébré le centenaire de la Révolution d'octobre. Quelques mots de ce qu'a apporté à nos luttes sociales la présence, pendant six décennies, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, malgré toutes les perversions qui en ont fait, à l'intérieur, le régime dénoncé par Orwell. Comme l'écrit Halimi, « [a]u départ, le nom ne renvoie pas à un territoire mais à une idée : la révolution mondiale » (*Le Monde diplomatique*, octobre 2017, p. 11). Les liens entre militants communistes se jouaient « des langues, des religions, des ethnies, des frontières » pour promouvoir « l'abolition de la propriété capitaliste, le développement de l'instruction, la santé gratuite, [l']émancipation des femmes, l'appui [. . . aux] luttes anticoloniales ».

Pour nous, ATTAC, qui nous assignons une mission d'éducation populaire, l'aspiration de la population russe au savoir et à la culture dans les premières années de la révolution est un exemple de ce qui est possible, de même que les efforts consentis « dans un dénuement presque total » pour instaurer une forme d'enseignement qui ne reproduirait pas les inégalités sociales (Nicolas Fornet, *Le Monde diplomatique*, octobre 2017, p. 12).

En... contrepoint, dans le magazine *Contrepoints*, des

énoncés effarants sous la plume de Nathalie Elgrably-Lévy : Ernesto Che Guevara aurait « asservi 6,5 millions de Cubains » dans l'« État policier » qu'il aurait mis sur pied à Cuba ; il y aurait ordonné de détruire « tous les journaux ». Pareils mensonges servent-ils vraiment ceux qui les propagent ? Même un journal 'bourgeois' comme *Le Soir* a rendu hommage au 'Che' lors de l'anniversaire de son assassinat, par une double page de témoignages.

Face à toutes les accusations faciles, gardons à l'esprit qu'en 1917 le peuple russe s'est libéré du servage et du joug tsariste, qu'en 1959, le peuple cubain s'est libéré de la dictature de Batista (et par la même occasion de la mainmise des États-Unis). Rappelons-nous dans quelle misère vivaient les paysans et les ouvriers en 1917 ! Et pensons à la misère qui nous rattrape, même dans nos pays riches : aux États-Unis où Trump essaie de supprimer l'Obamacare, en Europe où notre sécurité sociale et nos services publics sont attaqués de toutes parts.

Pour nous, ATTAC, l'appauvrissement collectif organisé au nom de la 'crise' n'est possible que par manque d'information, doublé de ce genre de mensonges. Aussi, sans tomber dans l'utopie, nous nous efforçons de participer à l'éducation populaire.



«**Vous êtes un populiste** ». Quatre mots, lancés comme une imprécation, destinés à disqualifier définitivement les propos tenus par une personne.

Pourtant, quand je consulte le dictionnaire, je lis que le populisme est « *une attitude politique consistant à se réclamer du peuple, de ses aspirations profondes, de sa défense contre les divers torts qui lui sont faits* ».

Avouons que, dit comme ça, on souhaiterait voir plus de populistes en politique.

Mais le dictionnaire nous indique aussi que ce mot a souvent pris un sens péjoratif. Ainsi, une attitude parfaitement honorable par sa définition est devenue, par un glissement de sens, un comportement retors. L'honorable s'est transformé en méprisable. En fait, on en est arrivé à attribuer au mot « populisme » le sens d'un autre terme : « démagogie ». Remarquez d'ailleurs que ce dernier est de moins en moins usité.

Les linguistes savent que de nombreux vocables ont connu des avatars sémantiques au cours de leur histoire. Mais ces transformations ne sont pas toujours innocentes.

Remplacer systématiquement un mot par un autre n'est pas le fruit du hasard et cache parfois de peu louables intentions.

Ainsi, par exemple, le fait de parler de charge et non plus de masse salariale. Nous disons que quelqu'un est à notre charge quand nous subvenons totalement ou partiellement à ses besoins sans bénéficier en retour d'un bénéfice. Dès lors, évoquer la charge salariale revient pratiquement à énoncer que les travailleurs sont comme des poids morts pour l'entreprise. Cela nie le fait que le salaire constitue la rétribution du temps et des compétences que le travailleur met à disposition du patronat. Signalons au passage qu'il est moins question de charge quand il

s'agit des dividendes distribués aux actionnaires, même quand ces dividendes augmentent significativement plus vite que les salaires.

Autre exemple, cette façon de nommer non plus le mécontentement ou la colère mais la grogne des travailleurs. Car ceux-ci, quand ils revendiquent, ne poussent plus, semble-t-il, des cris humains ; ils émettent des grognements qui, comme nous en informe le dictionnaire, sont les cris du cochon et de l'ours.

Populisme, charge salariale, grogne, on ne peut pas dire que le vocabulaire lié aux travailleurs et aux « petites gens » (synonyme : les « sans dents ») soit particulièrement élogieux.

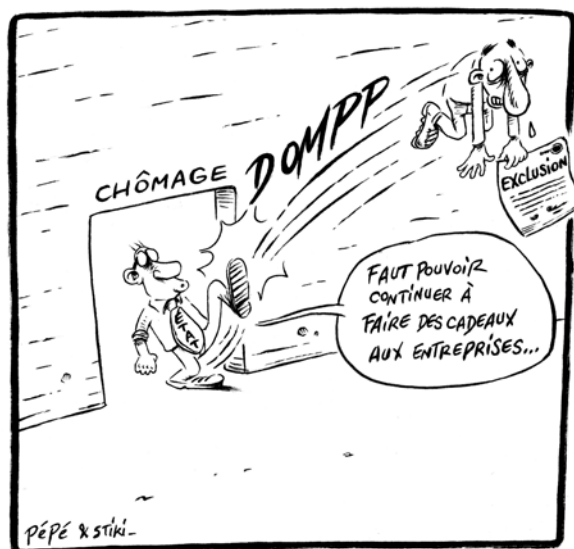
C'est que ceux qui pratiquent ce vocabulaire réservent l'euphémisme à leurs actes et à leurs valeurs. Deux exemples.

Rationalisation : moins traumatisant, reconnaissons-le, que « débauchage à grande échelle ».

Flexibilité : qualité digne d'éloges par laquelle un travailleur est prêt à sacrifier sa vie personnelle et celle de sa famille pour suivre au plus près les soubresauts de son entreprise, manifestement ballottée par l'incertitude d'une navigation à vue.

Pour terminer ce bref passage en revue des termes aux sens fluctuants, je voudrais en citer un qui semble connaître un beau succès depuis quelque temps. Il s'agit du mot « élites » pour parler des élus. Ce qui revient à proclamer que les citoyens, par la grâce des élections et de leur heureux discernement, ont porté au pouvoir les meilleurs d'entre eux. On est prié de ne pas rire pour ne pas être taxé de populisme.

Moulin-Mage, le 10 octobre 2017.



© Dessin de Stiki [www.ledessindulundi.net](http://www.ledessindulundi.net)



**L**e livre<sup>1</sup> contient beaucoup d'informations révélatrices sur les moments clés de la crise financière qui a débuté par les crédits excessifs dans l'immobilier (*subprimes*) et qui se poursuit aujourd'hui, en particulier dans la zone Euro, par la crise des dettes souveraines, réabordées ici sous plusieurs aspects du droit international (dette illégitime, dette odieuse, etc.). À ce titre, il vaut incontestablement la peine d'être lu. Certes, on peut toujours reprocher à un livre de vulgarisation de 174 pages de ne pas en compter 300 de plus ou 50 de moins. Mon propos ici est plutôt de relever certaines omissions ou contradictions.

Le chapitre intitulé «*L'Union européenne plus touchée que les USA*» omet un élément d'explication important, à savoir qu'au moment où Lehman Brother est tombée en faillite, plus de la moitié des **produits toxiques** originaires des USA étaient arrivés dans les sociétés de la zone Euro. Il est rappelé page 108, que, la veille de sa faillite, Lehman était toujours cotée 'AAA' par les agences de notation, mais ce point (plus de la moitié des titres toxiques en zone Euro) est omis. Or, à lui seul, ce fait ridiculise tant le capitalisme, avec toutes ses théories sur les vertus du marché et de la libre circulation des capitaux, que ses agences de notation très en vogue et qui ont, d'une certaine façon, accompli leur « mission historique » en trompant les agents capitalistes étrangers, avec pour conséquence sinon pour but que les capitalistes étatsuniens ne tombent pas tout seuls dans la merde.

Par ailleurs, nous retrouvons dans ces pages une contradiction qui accompagne presque toute action militante. D'une part nous voulons sortir de la logique mortifère de l'économie capitaliste ; mais d'autre part, «en attendant», nous proposons des barrières, des garde-fous pour encadrer le capitalisme. Les auteurs

de l'ouvrage ont bel et bien eux aussi en ligne de mire un système socialiste, c'est-à-dire un système où les moyens de production et d'échange ne sont plus du domaine de la propriété privée (et donc dépendants des critères de profit privé). Mais certaines propositions sont un peu faibles. Ainsi à propos des **agences de notation**, il est relevé (pages 108 et 168, 169) qu'elles sont fondamentalement partisans, étatsunienne (excepté une franco-étatsunienne), payées par ceux qu'elles évaluent, qu'elles causent des préjudices considérables en 'cotant' les états, ce qui devrait leur être interdit, etc.. Pour pallier ce manque d'objectivité, il est proposé de créer des agences publiques de notation. Or, faire de la notation un service public n'est pas ce qui va donner de l'impartialité aux notes ainsi fournies, il suffit de penser aux œillères qui ont présidé à la réalisation des enquêtes officielles (donc réalisées par des organismes publics !) sur l'assassinat de Kennedy ou sur les événements du 11 septembre 2001. De plus, le principe même de la notation consiste à fabriquer de la mystification (c'est-à-dire un à priori favorable ou défavorable), fût-ce en s'appuyant sur des données très objectives, là où seul devrait être pris en compte le concret d'un projet d'investissement. Si ce principe avait été respecté, conjugué au fait de ne pas faire ailleurs ce qui est interdit chez nous (prêter à ceux dont les revenus sont insuffisants), la crise des *subprimes* n'aurait pas eu lieu en Europe. J'avais déjà proposé, en juin 2010, que la plate-forme d'ATTAC Wallonie-Bruxelles revoie sa position (identique à celle proposée dans ce livre) sur un service public de notation, mais je m'étais fait très démocratiquement isoler dans mon propre camp par un vote à l'unanimité moins une voix. Les agences de notation sont donc critiquées... mais pas le fait qu'une notation détermine la fixation des taux d'intérêt, alors que c'est là un des aspects les plus scandaleux de la situation mondiale actuelle.

Autre réserve : je n'ai pas trouvé **la limitation des taux d'intérêts** en tant que telle parmi les mesures proposées en fin de livre (pourtant nombreuses et intéressantes, telles que la mise des banques sous contrôle citoyens ou la socialisation des entreprises privatisées depuis 1980).

Un dicton dirait que les États doivent être «gérés comme un ménage». Dans un ménage, les familles nombreuses et les petits revenus ont droit à des taux préférentiels inférieurs au taux du marché, c'est une règle contraire à celle qui s'applique aux États où il est

1. Damien Millet et Éric Toussaint, *AAA Audit, Annulation, Autre politique*, Seuil, 2012.

## → Réflexions d'un lecteur

- ▶ question de « primes de risque » dépendant de ces fameuses notations. Dans un contrat à taux variable destiné aux ménages, celui-ci ne peut pas augmenter de plus de 5% par rapport au taux initial. Rien de tout cela pour les prêts aux États qui dépendent par exemple du « Libor », ce qui a provoqué de nombreuses explosions de dettes très suspectes du point de vue de l'honnêteté des prêteurs... Résister aux marchés, c'est encadrer les taux, plutôt que de lire les notations comme d'autres cherchent des augures dans des entrailles d'animaux.

Une partie importante du livre est consacrée à la dynamique « audit-annulation » des dettes publiques, qui, du moins dans l'esprit des auteurs, est un moyen d'éveil et de lutte collective, axée sur des opportunités que semblent valider le droit national de certains pays et le droit international. Les informations rassemblées sont fort instructives et, selon mon point de vue (toujours susceptible d'évoluer), la « carte juridique » peut être jouée dans un état d'esprit comparable à celui qu'avait Lénine quand il écrivait *La maladie infantile du communisme, le gauchisme* et qu'il disait : « ne boycottez pas les parlements nationaux qui peuvent vous servir de vitrine pour montrer que le système n'est pas réformable... ». Il est en effet peu probable que la justice requise par ceux d'en bas n'ébranle le système, mais, dans sa façon d'accoucher d'un « jugement spaghetti financier », elle peut

toujours contribuer au rassemblement des foules comme dans le cas de l'affaire Dutroux.... Pourtant, si le peuple révolté devait arriver au pouvoir, il peut d'emblée répudier toutes les dettes qui sont forcément le fruit de la corruption et d'une politique fiscale pervertie par ceux qu'il vient de chasser.

Pour clore ces réflexions, je reviendrai sur ces agences de notation qui sont l'outil grossier d'une comédie par laquelle on se paie la tête des gens pour réduire leurs acquis... Quand elles ont fait pression sur Di Rupo pour qu'il se dépêche de former un gouvernement, il s'est tout simplement laissé faire sans les remettre à leur place... Elles étaient comme en hibernation tant que les États n'avaient pas sauvé les banques à grand renfort de milliards ; après, elles se sont réveillées et les ont attaqués. Les auteurs nous rappellent qu'Enron était aussi côté « AAA » jusqu'au jour de sa faillite retentissante en 2001... Mais, saperlipopette, entre Enron (2001) et Lehman Brother (2008), il y a sept ans !!... pendant lesquelles les gens dont le capitalisme est le métier auraient continué en toute naïveté à croire aux agences de notation comme des enfants croient à Saint Nicolas !? Derrière cette énormité se cache le fait que les défenseurs du système capitaliste sont empêtrés dans leurs contradictions parce que ce système n'est pas réformable.

## Les marchands de doute

Michel Ansay

les marchands  
de doute  
naomi oreskes  
erik m. conway



*Les marchands de doute. Ou comment une poignée de scientifiques ont masqué la vérité sur des enjeux de société tels que le tabagisme et le réchauffement climatique*

Naomi Oreskes,  
Erik M Conway,  
Le Pommier, 2016

**L'**ouvrage, dont les auteurs sont des historiens réputés, présente une analyse des stratégies de ceux qui tentent de déstabiliser des scientifiques probes, de nier les faits que ceux-ci mettent en évidence. Les thèmes sont nombreux : la cigarette, les pluies acides, le trou d'ozone, le réchauffement climatique, les pesticides<sup>1</sup>. C'est un gros

livre, qui s'ouvre sur l'évocation de Ben Santer, un scientifique de haut rang, récompensé, reconnu, modéré dans ses convictions politiques, il a, en effet, été un des premiers à affirmer que l'on pouvait, avec un haut degré de certitude, dire que les activités humaines peuvent changer le climat de la terre.

Dans cette introduction, nous voudrions nous livrer à une étude *transversale* du livre. Notre question n'est pas : quand le réchauffement atteindra-t-il 1, 2, ...degrés ? quand la glace... ? Elle n'est pas : quelle est la vérité scientifique en matière de trou d'ozone, de pluies acides, de tabagisme passif, de réchauffement climatique,... ? Elle est plutôt de **comprendre comment le déni de savoir s'est organisé comme une vaste entreprise impliquant industries, fondations conservatrices et marchands de doute**. L'objectif des industries est de *vendre* leurs produits. Les cigarettes,



## → Les marchands de doute

- ▶ les pesticides... permettent d'énormes rentrées financières... mais sont attaqués en raison de leur toxicité pour l'homme ou l'environnement. Mais les industriels ne sont pas seuls en cause. Les affirmations (en matière de réchauffement climatique, par exemple) qui impliquent la responsabilité humaine imposent une vision nouvelle, une mise en demeure faite à nos sociétés de changer notre manière de *consommer* égoïstement le monde, alors qu'il nous faut le *cultiver*.  
Devant des mises en cause qui déstabilisent les ventes et menacent *un mode de vie injuste*, prédateur, les complexes industriels créent leurs propres organismes de recherche ou, dans les cas que nous étudions, plus souvent, s'adressent à des « *think tanks* », clubs de réflexion conservateurs, qui seront largement subsidiés. Ils ont leurs méthodes, leur philosophie (la liberté sans limites) pour fabriquer du doute : « *doubt is our product* ». Ils ont aussi leur main-d'œuvre : quelques scientifiques (parfois de haut rang) dévoyés ou soudoyés, des journalistes avides de carnages ou des politiques prisonniers d'électorats fidèles. Il faut envisager cette trinité comme un tout organisé. Par exemple, en matière de flux monétaires, l'argent des producteurs (cigarettes, ...) va aux clubs qui eux-mêmes stipendient la main-d'œuvre (médias, ...). *C'est la trinité de la désinformation.*

En face d'eux? Une autre trinité, souvent déchirée.

- Les **scientifiques**. Dans leurs labos, par leurs équations, leurs instruments de mesure, des faits sont mis en évidence, soumis à la critique des collègues. Leurs conclusions sont sans cesse revues, précisées. Mais ce qu'ils disent est souvent difficile d'accès. Car ils parlent entre eux, se préoccupent parfois peu de faire comprendre les faits mis en évidence. Le chercheur est plus à l'aise avec les collègues d'une même discipline qu'avec le public. Il est redevable à ses pairs en premier lieu, quand il s'agit d'obtenir des subsides, de se voir reconnu au sein de sa discipline. Il faut un vrai talent pour « vulgariser » (le mot fait mal) ou mieux encore pour « informer », communiquer c'est-à-dire, parler au public.

En Belgique, la « plate-forme wallonne pour le GIEC » (groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat) se donne la tâche de mieux communiquer, de se concentrer sur les faits sans attirer l'attention sur les idées fausses.

- Le politique, les **politiques**, sont eux-mêmes partagés selon les orientations de base conservateurs / progressistes. Souvent en fidèles reflets d'une clientèle électorale. Parfois, l'un d'eux, jusque-là, non convaincu, voire hostile à l'acceptation d'une responsabilité humaine, s'écrie, au retour d'un voyage au pôle : « mais c'est vrai ! »... et perd son siège de sénateur. La philosophie fondamentale est souvent la « *liberté* », non seulement de culte, d'opinion,... mais plus encore d'entreprendre, de faire du commerce<sup>2</sup>,... L'institut CATO en est un représentant, vieux de 40 années déjà. Il se fait l'avocat des libertés individuelles et des libertés économiques (sans les entraves de régulations multiples).

- Il y a enfin « **nous** » : pleins de questions, inquiets souvent, chercheurs aussi de cohérences entre nos savoirs et nos actions. Il y a un autre « nous » : repus de certitudes, bien dans nos convictions, à l'aise dans notre « tribu » et plus encore dans notre mode de vie, confiants dans les promesses technologiques : « tout va s'arranger » .  
Et il y a « eux » : les réfugiés climatiques. Leurs champs, les parcours des troupeaux sont à jamais craquelés. La terre s'est rétrécie et il faut se la partager autrement.

Deux trinités donc, opposées. Celle des marchands de doute face à celle des « **sachants** » (comme dirait mon ami Augustin Cihyoka de Bukavu, RDC). Ils savent d'une science informée, critique que la pollution, la prédation se sont étendues à la terre devenue « globale », que l'homme est devant une responsabilité historique : « sauvegarder la création », je veux dire la création de la terre par l'homme.

25 Septembre 2017



Illustrations de Tilom,  
mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0.be

1. Voir l'ouvrage de Rachel Carson, *Silent Spring* (1962).

2. Une récente livraison d'Alternatives Sud, 2017,24/3 (CETRI) est consacrée aux "accords de libre-échange" et donne le point de vue du Sud.

voir notre blog <http://partagesavoirs.blogspot.be>

<http://www.le-blog-de-socrate.net/presentation>

Ce livre, qui date de 2010, s'est poursuivi par un film (2014) sous la direction de Robert Kerner, avec N. Oreskes et E.M. Conway.

# Fraude et évasion fiscales : ce n'est pas gagné !

collectif d'ATTAC Liège (communiqué de presse)

**S**i les actions des militants d'ATTAC-France dans les magasins Apple contribuent à obliger le géant informatique à payer l'amende imposée par la Commission européenne pour impôts non payés, il nous faut bien constater que par ailleurs, en Belgique comme au niveau de l'Union européenne, les décisions restent timides, voire sans effet aucun. Ainsi les recommandations de la Commission d'enquête parlementaire portant sur les Panama Papers perdent beaucoup de leur intérêt pour la justice fiscale si le secret bancaire reste sauvegardé de même que les accords anticipés (rulings) et la possibilité de transaction pénale (c'est-à-dire de payer pour échapper à un procès et si au lieu de se doter de moyens supplémentaires, l'État démantèle les structures de lutte contre la fraude

fiscale. Quant à la liste des paradis fiscaux dressée par la Commission européenne et divulguée ce lundi 4 décembre, elle frise le ridicule. Non seulement elle ne comprend pas de sanction pour les entreprises ou institutions qui auraient recours à ces juridictions, mais elle n'en retient que 17, toutes hors Union européenne, ignorant que certains Etats membres comme le Luxembourg, l'Irlande ou les Pays-Bas « ne respectent pas les trois critères fixés par l'Union européenne, à savoir l'échange automatique d'informations, l'équité fiscale et les mesures contre le déplacement des bénéficiaires préconisées par l'OCDE »<sup>1</sup>.

Nous avons encore du pain sur la planche, des flash-mobs à organiser - des gouvernements à renverser ?

1. Voir le communiqué d'ATTAC France

<https://france.attac.org/actus-et-medias/dans-les-medias/article/l-union-europeenne-fait-semblant-de-lutter-contre-l-evasion-fiscale>

## La course à l'impôt zéro

François GOBBE

**L**a course à l'impôt zéro des sociétés : la cavalcade des funambules... et à la fin, toujours l'austérité !?

D'ici 2050 selon de récentes études on peut prévoir un impôt des sociétés égal à zéro, au rythme de réduction désormais adopté par nos gouvernements tous les 10 ans.

Pour rappel, on est passé en Belgique de 56,8% dans les années 70 à 41% en 1990, pour arriver à 33,99% dans les années 2000.

Dans les années 50, au pays de la libre-entreprise que sont les USA, les Rockefeller et autres Carnegie acceptaient de contribuer (par l'impôt) à la relance nationale en y consacrant 90% des bénéfices de leurs sociétés. Très récemment, un sondage<sup>1</sup> montrait que 70% des Belges étaient sceptiques par rapport aux multinationales et opposés aux avantages fiscaux accordés pour tenter de les attirer en Belgique !

En juillet 2017 dans le cadre des prévisions de budget pour 2018, le gouvernement Michel annonçait

une réduction de l'impôt des grosses sociétés passant, pour le taux nominal, de 33,99% à 25% en 2020 et pour les PME une première tranche de 100.000 euros dont le nouveau tarif sera baissé de 25 à 20%. Le tout, sans aucune garantie ou engagement en matière d'emploi mais budgétairement « neutre » ... Le Bel-20 (et ses actionnaires) bondissait suite à ces annonces !<sup>2</sup>

**Deux remarques :**

→ Les taux affichés (nominaux) sont des taux de départ et ne tiennent pas compte de déductions fiscales qui interviennent ensuite. Ils ne correspondent donc pas du tout à l'impôt réellement payé par les sociétés. Par exemple, les 1000 sociétés affichant les plus gros bénéfices en Belgique ne paient en fait que 7,9% d'imposition sur leurs bénéfices et les 50 plus grands champions des ristournes fiscales paient un taux moyen d'imposition de 1% ! Le taux effectif moyen pour l'ensemble des sociétés serait de 15%, proche de la moyenne européenne.<sup>3</sup>

1. Sondage *Le Soir* - RTL, octobre 2016

2. *L'Echo* 26 juillet 2017

3. « Réformes de l'impôt des sociétés » - Gilles 't Serstevens - *Econosphères* n°30 - 20 octobre 2017

→ Dans le même temps, ce cadeau fait aux entreprises devra être budgétairement neutre. Il ne devra rien coûter au contribuable. En fait, dans le cadre de la lutte à l'OCDE et dans l'Union européenne contre une « fiscalité abusivement agressive », le gouvernement belge, souvent critiqué à ce sujet au niveau international, veut profiter de cette occasion pour mettre de l'ordre dans les incitants fiscaux qu'il accorde aux sociétés depuis quelques dizaines d'années. Il annonce ainsi vouloir supprimer ou réduire certaines « niches » comme principalement les « intérêts notionnels » pour compenser le nouveau « beau » cadeau ! Baisser les taux, mais élargir la base fiscale pour compenser : c'est très tendance !

**Six mois après** et deux nouvelles annonces en octobre et novembre<sup>4</sup>, le gouvernement dépose finalement sa copie, en relative urgence maintenant : cela doit passer à la Chambre avant la fin de l'année pour pouvoir être appliqué en 2018 ! Successivement, la Cour des Comptes et la Banque nationale entre autres, se sont penchées sur ces propositions. Elles ont émis des doutes sur l'équilibre de cet échafaudage qui repose sur une bonne trentaine de mesures compensatoires.

**Pour la Cour des Comptes**, la marge de sécurité retenue pour le budget 2018 est faible. Elle s'interroge aussi sur la neutralité budgétaire de l'opération. La diminution des « intérêts notionnels » qui devrait intervenir pour compenser la moitié du coût de cette diminution de l'Isoc est particulièrement difficile à évaluer, avis partagé par de très respectables économistes. Elle dépend de l'évolution économique assez imprévisible pour les années à venir (croissance de l'activité économique ? et hausse des taux d'intérêts ?) ; la croissance de la taxe Caïman est impossible à évaluer, ainsi que différentes autres compensations, basées sur des données dépassées remontant parfois à 2015, voire 2012 ... ! En conclusion, « l'impôt des sociétés (lui-même) comporte la marge d'erreurs la plus élevée, principalement à cause du caractère cyclique des entreprises et des effets parfois imprévisibles de leurs comportements ».

**Pour la BNB**, si les intentions du gouvernement sont louables (baisse des taux à compenser par un élargissement de la base taxable), « le tableau des mesures de compensation est plus mitigé ». « Dans l'ensemble, la réforme comporte des risques à la hausse comme à la baisse ». Réponse donc nettement plus réservée de

la BNB, réponse de Normand d'un organe assez proche de l'actuelle majorité gouvernementale ... !?

### Comment enjoliver la vérité

Neutralité budgétaire ? on le voit, rien n'est moins sûr ! - Un gouvernement Michel, champion de la rigueur budgétaire ? On devrait plutôt parler d'une nouvelle rigueur annoncée pour demain. - Certaines niches sont réduites ? mais d'autres apparaissent. - Quant au taux minimum de 7,5% d'impôt également annoncé : si l'on considère les 50 sociétés les plus ristournées, on s'aperçoit qu'elles paieront 2,4% d'impôts alors qu'elles ne paient aujourd'hui que 1% sur leurs bénéfices. - Quant aux PME, soi-disant avantagées, elles pourraient voir pour certaines leur taux d'imposition finalement passer de 24,98% à 25% ! - Enfin tout ceci se justifierait au nom de la **compétitivité**. Ici aussi, de récentes études<sup>5</sup> nous rappellent que des pays comme l'Allemagne, le Japon, les USA, la France ont comme la Belgique des taux nominaux élevés mais aussi une compétitivité élevée ...

Si toutes ces incertitudes sont là, on peut raisonnablement poser la question de celui **qui va payer finalement le coût de cette opération, estimée à 5,5 milliards par le SPF Finances**<sup>6</sup>. Qui va financer l'environnement des entreprises : les infrastructures et la mobilité nécessaire à la bonne marche des affaires, l'enseignement et la qualification de la main d'œuvre hautement recherchée dans un univers mondialisé, la culture, la protection sociale qui garantit climat et paix sociale ... et favorise l'attractivité d'un pays ? Les détenteurs de capitaux, les grosses sociétés ? Pour rappel, la TVA a augmenté partout en parallèle au déclin de l'Isoc ... alors, le déficit continuera et le citoyen lambda paiera ! En wallon, on dit, « c'est tout dî les p'tits qu'on sprotche ! ». Merci M. Michel et la NVA, nous nous en souviendrons bientôt ... !

Le Réseau pour la Justice Fiscale réunit les syndicats et une trentaine d'ONG, de mouvements et d'associations de Wallonie et de Bruxelles.

Contact : Daniel PUISSANT

Secrétaire du Réseau pour la Justice Fiscale

Tél. : 04/252 85 94 – 0257/56066

4. L'Echo 12 octobre et 7 novembre 2017

5. « There is no link between tax rates and competitiveness » - 8 octobre 2017 - F.Weyzig (Oxfam Novib, Pays-Bas) ; « Le beurre et l'argent du beurre » - Comment les multinationales échappent à la redistribution fiscale - CISL, 2006 p.52

6. Réforme de l'impôt des sociétés - 13 octobre 2017



## **Jeudi 11 janvier 2018, 19 h**

### « **Le progrès m'a tué** »

Conférence-débat avec Vincent Cheynet, rédacteur en chef du journal *La décroissance*.

organisé par le mpOC et Barricade, avec le soutien d'ATTAC  
Salle Lumière, 2<sup>e</sup> étage place du XX-Août, ULiège

## **Vendredi 12 à dimanche 14 janvier**

Rencontre des ATTAC Europe à Bruxelles, 154 rue des Palais

## **Lundi 15 janvier, 19h30**

Conférence-débat avec Ahmed Laaouej

« Paradise Papers : ils profitent, nous payons »

Salle Lumière, 2<sup>e</sup> étage place du XX-Août, ULiège

## **Mercredi 17 janvier, 19h.\***

Ciné-débat « *L'Espagne à contre-courant* »

## **Jeudi 18 janvier, 12h30-13h30**

Présentation de l'ouvrage *Il faut tuer TINA* par son auteur Olivier Bonfond

« Polis poétique » Théâtre de Liège

## **Samedi 20 janvier de 10 à 13h.**

Exposé - débat « Hommage à Andréa Jadoule: une expérience pédagogique...à Angleur. »

Avec Micheline Zanatta, historienne IHOES

Cercle Leonardo Da Vinci, 86 rue Cockerill, 4100 Seraing

## **Mardi 23 janvier, 19h.\***

3<sup>e</sup> rencontre Vigilance citoyenne

Conférence débat avec Jean-Marc Caudron et un.e syndicaliste.

## **Mardi 30 janvier, 19h.**

Première conférence-débat du cycle « Capitalisme : insoutenable ! »

avec Pierre Ozer

Salle Lumière, 2<sup>e</sup> étage place du XX-Août, ULiège

## **Lundi 5 février, 19h30\***

Réunion de préparation et évaluation de nos activités

## **Mercredi 7 février, 19 h.**

Projection débat à partir du film de Milo Rau

*Le Tribunal du Congo*, débat avec Bob Kabamba

ULiège, place Cockerill, 5<sup>e</sup> étage, A2/5/11

## **Mardi 13 février, 19h\***

4<sup>e</sup> rencontre Vigilance citoyenne

Conférence-débat un.e représentant.e d'Oxfam et de Terre ASBL.

## **Samedi 17 février de 10 à 13h.**

Ciné-débat *Les enfants du hasard*, de Thierry Michel et Pascal Colson

avec Bernadette Kinet et d'autres témoins

Cercle Leonardo Da Vinci, 86 rue Cockerill, 4100 Seraing

## **Mardi 20 février \***

5<sup>e</sup> rencontre Vigilance citoyenne

Production

## **Mercredi 21 février, 19 h 30 \***

Capitalisme : insoutenable !

Projection-débat du film *L'or vert*

avec Noé Lecoq d'IEW

## **Mercredi 28 février \***

*L'audit, enquête sur la dette grecque*, un court documentaire

de Maxime Kouvaras,

produit par ZinTV et CADTM,

avec Marie-Laure Coulmin (du CADTM, et en direct

d'Athènes)

## **Lundi 5 mars, 19h30\***

Réunion de préparation et évaluation de nos activités

## **Jeudi 8 mars, 19h30\***

Journée des droits des femmes, projection d'un court métrage et débat avec un membre du FERULg

## **Samedi 17 mars, 10-13h.**

Micheline Zanatta sur l'histoire de l'école en Belgique

Cercle Leonardo Da Vinci, 86 rue Cockerill, 4100 Seraing

## **Mercredi 21 mars, 19h.**

Projection du film *La cigale, le corbeau et les poulets* en présence du troubadour Saint ponais MAAX

Concert

Salle Lumière, 2<sup>e</sup> étage place du XX-Août, ULiège

## **Mercredi 28 mars, 19 h.**

Capitalisme : insoutenable !

Energie : un court métrage + Francis Leboutte de Fin du nucléaire et Bernadette Lhoste et Jean-François Cornet de Ferréole

Salle Lumière, 2<sup>e</sup> étage place du XX-Août, ULiège

## **Lundi 9 avril, 19h30\***

Réunion de préparation et évaluation de nos activités

## **Samedi 14 avril, 10-13h**

Conférence de Sylvie Gobert (professeure à l'ULiège)

« Océans et climat: quelles relations? »

Cercle Leonardo Da Vinci, 86 rue Cockerill, 4100 Seraing

## **Mercredi 18 avril, 19h.\***

Capitalisme : insoutenable !

« Comment traitons-nous la couverture végétale ? »

Projection du film *L'intelligence des arbres* de Julia Dordel et Guido Tölke d'après le livre de Peter Wohlleben *La vie secrète des arbres*

suivie d'une interview de Christiane Herman (biologiste)

## **Samedi 28 avril**

Excursion à Rotterdam. Visite du siège de UEA,

siège de l'Association Mondiale Esperanto.

Départ en car gare d'Angleur 7h retour 19h. (voir encart)

## **Samedi 12 mai, 10-13h.**

Conférence de Francis Leboutte (ingénieur, membre du mpoc et de Fin du nucléaire)

« Nucléaire : moins de CO2 ? »

Cercle Leonardo Da Vinci, 86 rue Cockerill, 4100 Seraing

## **Mercredi 16 mai**

AG statutaire, renouvellement du CA et du groupe de coordination

**Portez-vous candidat.e !**

## SOMMAIRE

Englebert Renier	p.1
Edito	p. 2
Sécurité sociale	p. 4
Pouvoir aux soviets	p. 5
Le sens des mots	p. 6
Réflexions d'un lecteur	p. 7
Les marchands de doute	p.8
Évasion fiscale	p.10
La course à l'impôt zéro	p.10
Agenda	p.12

**\*Centre liégeois du Beau-Mur, rue du Beau-Mur 48, Liège**

Encart : Pacte pour un enseignement d'excellence : réduire les inégalités scolaires ou préparer la privatisation ?